

VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

| | | | | |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé | Date | Heure | Numéro | Département(s) |
| | 16.01.2023 | 23h24 | 23.110 | DFS |
| Annule et remplace | | | | |

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Pour un accès à des toilettes libérées du genre dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel

Contenu :

Le Grand Conseil prie le Conseil d'État d'évaluer, lorsque cela est possible, la possibilité d'aménager une cabine WC unisexe dans un espace sécurisé et signalé de façon appropriée dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'État. Une attention particulière à la mise en place de cette mesure sera apportée lors de l'octroi du crédit-cadre quadriennal pour l'entretien constructif de ces bâtiments.

Développement :

Cette recommandation entend promouvoir davantage l'inclusivité et abolir certains stéréotypes de genre encore trop largement ancrés dans l'espace public, et qui participent à un climat d'anxiété et d'insécurité pour de nombreuses personnes, notamment issues de la communauté LGBTIQ+

Deux portes bien distinctes, et deux pictogrammes. La chose nous semble si naturelle que nous n'y faisons plus attention. Elle pourrait même sembler anecdotique. Pourtant, non seulement cette binarité désuète qui s'affiche sur les portes de nos toilettes normalise les séparations genrées d'un espace, mais elle induit également un sentiment d'anxiété, d'oppression et de discrimination à l'égard d'une partie de la population qui ne se sent pas représentée par cette binarité imposée. Une binarité particulièrement violente s'agissant, notamment, des personnes transgenres, intersexes ou encore non binaires.

Ainsi, si les établissements publics, les entreprises ou encore les lieux de formation proposent majoritairement et uniquement des toilettes pour femmes et des toilettes pour hommes, force est de constater que les toilettes unisexes sont déjà une réalité vécue dans plusieurs lieux publics, comme les trains et les avions, ou les établissements et les centres de formation de certains cantons, tels que Lucerne, depuis 2018, Vaud (Gymnase d'Yverdon-les-Bains, École polytechnique fédérale de Lausanne, Université de Lausanne) ou encore Zurich (dans tous les nouveaux bâtiments scolaires). Par conséquent, le canton de Neuchâtel, sans être pionnier, permettrait, à l'aide d'une mesure d'ores et déjà éprouvée et majoritairement saluée lorsqu'elle est consciencieusement appliquée, à toutes les personnes qui fréquentent nos établissements pédagogiques et les bâtiments de l'administration de se sentir en adéquation avec elles-mêmes et avec leur environnement. À noter qu'au-delà d'une redéfinition des espaces existants, il apparaît également indispensable d'envisager, à futur, une modification de la législation, afin de permettre d'office la mise en place de ces mesures dans les plans des constructions à venir. Pensons à cet égard aux futures infrastructures induites par la relocalisation des services de l'administration cantonale (Programme Vitamine), qui pourraient démontrer l'exemplarité de l'État en la matière.

Enfin, les toilettes unisexes comportent de nombreux avantages. Par exemple :

- Elles sont plus inclusives et facilitent la vie des personnes intersexes, transgenres et non binaires en leur évitant des situations gênantes, voire dangereuses. En effet, les toilettes genrées peuvent, par exemple, être le lieu de violences transphobes, renvoyant les personnes trans au sexe qui leur a été assigné à leur naissance.
- Elles permettent de mettre fin à certains stéréotypes de genre. Par exemple, les tables à langer se trouvent généralement dans les toilettes pour femmes. Les établissements qui le souhaitent pourraient ainsi mettre indistinctement préservatifs et produits menstruels à disposition de toutes et tous.
- D'un point de vue purement pratique, elles réduisent les files d'attente devant les toilettes pour femmes en augmentant les possibilités de se soulager pour les personnes qui ne peuvent pas le faire debout.

Au regard de ces quelques considérations, il semble donc essentiel, non pas de remplacer tous les lieux d'aisance existants, mais d'offrir la possibilité à toute personne d'avoir un espace supplémentaire où elle ne sera ni jugée ni évaluée.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Hugo Clémence

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

| | | | | |
|---|------------|-------|--------|----------------|
| À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé | Date | Heure | Numéro | Département(s) |
| | 16.01.2023 | 23h24 | 23.110 | DFS |
| Annule et remplace | | | | |

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Pour un accès à des toilettes libérées du genre dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel

Contenu :

Le Grand Conseil prie le Conseil d'État d'évaluer, lorsque cela est possible, la possibilité d'aménager une cabine WC non genrée, indiquée par la fonction du lieu, adaptée aux personnes à mobilité réduite quand l'accès du bâtiment le permet, et avec une table à langer où cela a du sens, dans tous les bâtiments à usage public du patrimoine immobilier de l'État. Une attention particulière à la mise en place de cette mesure sera apportée lors de l'octroi du crédit-cadre quadriennal pour l'entretien constructif de ces bâtiments.

Développement :

Cette recommandation entend promouvoir davantage l'inclusivité et abolir certains stéréotypes de genre encore trop largement ancrés dans l'espace public, et qui participent à un climat d'anxiété et d'insécurité pour de nombreuses personnes, notamment issues de la communauté LGBTIQ+

Deux portes bien distinctes, et deux pictogrammes. La chose nous semble si naturelle que nous n'y faisons plus attention. Elle pourrait même sembler anecdotique. Pourtant, non seulement cette binarité désuète qui s'affiche sur les portes de nos toilettes normalise les séparations genrées d'un espace, mais elle induit également un sentiment d'anxiété, d'oppression et de discrimination à l'égard d'une partie de la population qui ne se sent pas représentée par cette binarité imposée. Une binarité particulièrement violente s'agissant, notamment, des personnes transgenres, intersexes ou encore non binaires.

Ainsi, si les établissements publics, les entreprises ou encore les lieux de formation proposent majoritairement et uniquement des toilettes pour femmes et des toilettes pour hommes, force est de constater que les toilettes unisexes sont déjà une réalité vécue dans plusieurs lieux publics, comme les trains et les avions, ou les établissements et les centres de formation de certains cantons, tels que Lucerne, depuis 2018, Vaud (Gymnase d'Yverdon-les-Bains, École polytechnique fédérale de Lausanne, Université de Lausanne) ou encore Zurich (dans tous les nouveaux bâtiments scolaires). Par conséquent, le canton de Neuchâtel, sans être pionnier, permettrait, à l'aide d'une mesure d'ores et déjà éprouvée et majoritairement saluée lorsqu'elle est consciencieusement appliquée, à toutes les personnes qui fréquentent nos établissements pédagogiques et les bâtiments de l'administration de se sentir en adéquation avec elles-mêmes et avec leur environnement. À noter qu'au-delà d'une redéfinition des espaces existants, il apparaît également indispensable d'envisager, à futur, une modification de la législation, afin de permettre d'office la mise en place de ces mesures dans les plans des constructions à venir. Pensons à cet égard aux futures infrastructures induites par la relocalisation des services de l'administration cantonale (Programme Vitamine), qui pourraient démontrer l'exemplarité de l'État en la matière.

Enfin, les toilettes unisexes comportent de nombreux avantages. Par exemple :

- Elles sont plus inclusives et facilitent la vie des personnes intersexes, transgenres et non binaires en leur évitant des situations gênantes, voire dangereuses. En effet, les toilettes genrées peuvent, par exemple, être le lieu de violences transphobes, renvoyant les personnes trans au sexe qui leur a été assigné à leur naissance.
- Elles permettent de mettre fin à certains stéréotypes de genre. Par exemple, les tables à langer se trouvent généralement dans les toilettes pour femmes. Les établissements qui le souhaitent pourraient ainsi mettre indistinctement préservatifs et produits menstruels à disposition de toutes et tous.
- D'un point de vue purement pratique, elles réduisent les files d'attente devant les toilettes pour femmes en augmentant les possibilités de se soulager pour les personnes qui ne peuvent pas le faire debout.

Au regard de ces quelques considérations, il semble donc essentiel, non pas de remplacer tous les lieux d'aisance existants, mais d'offrir la possibilité à toute personne d'avoir un espace supplémentaire où elle ne sera ni jugée ni évaluée.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Hugo Clémence

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :